



BIEN VIVRE À BÉGUEY

Journal municipal - Avril 2026

LE MOT DU MAIRE

Votre nouveau maire, Monsieur François Daurat, a souhaité prendre la parole à travers une lettre adressée aux Bégueyraises et Bégueyrais. Elle est insérée à l'intérieur de ce feuillet.

RAPPEL DES VOTES

ÉLECTIONS MUNICIPALES PREMIER TOUR

Nombre d'inscrits : 847
Nombre de votants : 418
Blancs et Nuls : 97

Suffrages exprimés : 321

1. François Daurat : 321

VIE MUNICIPALE

Bien Vivre à Béguey

Suite au premier tour des élections municipales 2026, qui s'est déroulé le 15 mars dernier, la liste "Bien Vivre à Béguey" est fière de pouvoir vous représenter pendant ce prochain mandat !

Si vous avez raté la composition de votre nouveau conseil municipal lors de notre campagne électorale, ou si vous souhaitez la revoir, elle est également insérée à l'intérieur de ce premier bulletin municipal.

La mairie

31 Chemin de la Fabrique,
33410 Béguey
05 56 62 95 36

Horaires :

lundi 8h30-18h00
mardi 8h30-12h (accueil téléphonique uniquement)
jeudi 13h30-17h00
vendredi 8h30-12h00

<https://www.mairie-beguey.fr/>



VIE MUNICIPALE

Le Conseil municipal

Le premier Conseil Municipal a eu lieu le 22 mars dernier, de 10h00 à 12h00.

Monsieur Yung, maire en activité, a fait l'appel et déclaré l'installation officielle du nouveau conseil. Madame Ruddell était à la charge de l'élection du maire à scrutin secret, et deux scrutateurs et assesseurs ont été désignés. Après dépouillement, Monsieur Daurat a été élu maire par 14 voix et une abstention. Monsieur Yung lui a remis officiellement l'écharpe de maire.

Sur proposition du maire, le conseil a validé le nombre de 4 adjoints en respectant la parité. Les adjoints proposés par le maire, Catherine Ruddell, Cyrill Hardy, Florence Gleyroux et Thierry Fernandez, ont été élus par 15 voix.

S'en sont suivies la lecture de la Charte des élus (es), la délégation du conseil municipal au maire, les délégations du maire aux adjoints (es), les fixations des indemnités de fonctions, en deçà de l'enveloppe globale, et pour terminer la validation du dernier PV du conseil municipal du 9 mars.

Un second conseil municipal a eu lieu le 2 avril à 18h00. Ont été votés :

- Les commissions;
- L'ouverture des commissions aux administrés;
- L'acquisition d'un terrain enherbé à destination de l'école;
- Un service gratuit de covoiturage;
- Le maintien des taux des taxes locales.

Nous rappelons que les conseils municipaux sont ouverts au public et que leurs comptes-rendus sont disponibles sur le site internet et affichés à la mairie.



A VOTRE SERVICE

Le Maire

Le Conseil Municipal

4 adjoints, 10 conseillers municipaux, 2 suppléants.

L'équipe municipale

Anne Sinagra Cavender,

Directrice générale des services,
Cécile Laizet, Affaires scolaires et sociales, Comptabilité et Accueil,

Delphine Ospital, Urbanisme, Fêtes et cérémonie, Communication et Accueil,

Céline Venayre, Accueil, État civil, Cimetière et Voirie.

Jacinte Dinis Cardo et Raphaël

Riquet, Agents du service technique.

Cindy Castanier, Responsable du Périscolaire et ATSEM,

Stéphanie Clemente et Ghislaine Rongieras, ATSEM.

Marie Cromarie et Marjolaine

Vessiere, Service restaurant scolaire.





VIE LOCALE

Bienvenue aux nouveaux habitants et commerçants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents de la Résidence des Sorbiers, ainsi qu'à ses nouveaux commerçants, artisans et prestataires de services !

Ce nouveau bâtiment a été livré début décembre 2025. Il s'agissait d'un terrain non occupé qui fut acheté par un privé et qui l'a ensuite mis en gérance par Domofrance, entreprise sociale pour l'habitat. Sa raison d'être : faciliter l'accès à un logement abordable et de qualité pour tous, avec une attention particulière portée aux salariés d'entreprises et aux personnes en situation de fragilité sociale ou économique et seniors. Bienvenue à toutes et tous !

Le Carnaval des enfants de Béguey

Le 20 mars dernier, en plus de souhaiter la bienvenue au printemps, nous avons pu voir nos rues momentanément occupées par le défilé de Monsieur Carnaval dressé sur son char et suivi par les enfants du village !

Ce joyeux bazar a pris son départ à l'école publique où l'association des parents d'élèves vendait goûters, boissons et confettis, et est arrivé place de la mairie pour un lâcher de ballons spectaculaire. Une auberge espagnole clôturait la manifestation, où la bonne humeur était à son comble !

Merci aux équipes du périscolaire, du service technique et de l'école, aux parents d'élèves, aux Loustics de Béguey et aux enfants !

L'AGENDA DU TRIMESTRE

Du lundi 6 au dimanche 19 avril

VACANCES SCOLAIRES

Un peu de repos sans doute, mais d'abord la chasse aux oeufs !

Vendredi 10 avril
LOTO MCA TROPHY

Ouvertures des portes à 19h30 et début du loto à 21h00.

Vendredi 8 mai
COMMÉMORATION

Accompagnée de la fanfare et suivie par un petit-déjeuner offert.

Mercredi 27 mai
DON DU SANG

De 14h00 à 18h00 à la salle des fêtes.

Vendredi 29 mai
FÊTE DES VOISINS

L'occasion de se rencontrer et de faire la fête dans votre quartier..

Samedi 6 juin
DÉJEUNER CHAMPÊTRE

Un moment convivial et d'échanges, dans la salle des fêtes.

Une participation de 5€ sera demandée.

Vendredi 19 juin
KERMESSE DE L'ÉCOLE

L'école, la mairie et Les Loustics de Béguey s'associent pour rendre ce jour exceptionnel ! Pour les familles des élèves uniquement.

FÉLICITATION !

NAISSANCE

Elly, Soélia, Padmé Martinez Dubourg,
Née le 05/02/2026 à Talence (33).

DÉCÈS

Nos condoléances aux familles

de **Daniel, Jean Bernadet**, qui s'est éteint le 28 février 2026,

et de **Jeanne Guzésiak, veuve Dupuy**, le 28 mars 2026.

REMARQUABLE !

Nous avons souhaité un très joyeux anniversaire à **André Suils**, né le 27 février 1926, qui a donc fêté sa 100e bougie !

INFOS UTILES

URGENCES

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

ENFANCE EN DANGER 119

LEVÉES DES POUBELLES

Ordures ménagères (bacs marrons)

Les mercredis des semaines paires,

Tri (bacs jaunes)

Les mercredis des semaines impaires.

POURQUOI, COMMENT, QUAND ?

Quelques explications

Chers riverains, soyez attentifs aux informations données par la municipalité.

La **Rue des Écoles** : Le marquage au sol des stationnements est prévue le 20 avril. Elle passera ensuite en sens unique de l'église vers l'avenue de la Libération et en zone partagée.

Le **Chemin de la Fabrique** : La circulation en sens unique de la mairie vers l'avenue de la Libération et zone partagée sera effective dès le 20 avril 2026.

Autour de la **Stèle Pierre Lafitte** : le 20 avril, le marquage au sol indiquant le stationnement interdit sera fait, ainsi que pour le début de la rue des écoles jusqu'à la rue du Puit de Paresse.

Suite aux inondations en février dernier, l'**aire de jeux** a été dégradé. La clôture est tombée en partie et le sol est gorgé d'eau. Le dossier à l'assurance a été ouvert et la municipalité attend une expertise. Pendant ce temps, l'aire de jeux est fermée pour la sécurité des enfants.

Le radar pédagogique situé sur l'**avenue de la Libération**, en arrivant de Podensac et Rions, a été remis en place. Il avait subi une détérioration involontaire en fin d'année dernière.

Nous souhaitons offrir aux Bégueyraises et Bégueyrais une communication dynamique et actuelle. **Une page Facebook** officielle pour la Mairie de Béguey a été créée le 1er avril 2026. Pour la retrouver et vous abonner, vous pouvez directement rechercher "Mairie de Béguey" sur Facebook ou scanner ce QR Code :



Suite aux demandes lors de la réunion publique du 6 février dernier, nous éditerons un **journal municipal trimestriel**. Il sera déposé dans vos boîtes aux lettres et également disponible numériquement sur le site internet de la mairie.

Bulletin communal d'informations de Béguey

Directeur de la publication

François Daurat, maire de Béguey

Responsable de la rédaction

Commission Communication

Distribution

Mairie de Béguey, imprimé par elle

N° ISSN : 2729-1472 (imprimé)

et N° 2729-1480 (en ligne)

Dépôt légal à parution

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

A la suite des élections municipales du 15 avril 2026, le conseil municipal m'a élu maire de notre commune le 22 avril. C'est avec beaucoup d'émotion, de reconnaissance et de fierté que j'endosse aujourd'hui cette responsabilité de premier magistrat.

L'élection du maire et du bureau municipal vient consacrer l'expression du suffrage universel. Elle marque l'aboutissement d'un moment essentiel de notre vie démocratique. Je ne peux toutefois passer sous silence le niveau de participation, resté modeste, ainsi que le nombre important de bulletins blancs et nuls. Nous en prenons acte avec gravité et humilité. Ce message nous oblige. Il nous engage à renforcer, chaque jour davantage, le lien de confiance entre les élus et les citoyens.

Je tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui se sont exprimés lors du scrutin du 15 mars 2026. Par leur vote, ils ont fait vivre ce principe fondamental qu'est la souveraineté du peuple. Ce conseil municipal s'ouvre aujourd'hui avec une équipe renouvelée, composée de femmes et d'hommes aux parcours et aux expériences complémentaires. Cette diversité est une force. Elle est la garantie d'un débat démocratique riche et d'une action publique éclairée, au service exclusif de l'intérêt général.

Je souhaite également saluer celles et ceux qui ont, au cours des trois mandats précédents, consacré du temps, de l'énergie et de l'engagement au service de notre commune. Je n'oublie pas non plus le personnel communal, dont le professionnalisme et le sens du service public sont essentiels à la continuité et à la qualité de l'action municipale.

Être maire, c'est incarner la République au plus près des citoyens. C'est porter, au quotidien, les valeurs qui fondent notre pacte républicain : la liberté, l'égalité, la fraternité, mais aussi la laïcité, le respect et la solidarité.

J'aborde cette responsabilité avec gravité, avec exigence, mais aussi avec une profonde détermination. Celle de servir, sans distinction, l'ensemble des habitants de notre commune. Dans un monde marqué par les incertitudes et les mutations profondes, notre devoir est de rester fidèles à ce qui nous rassemble, tout en préparant l'avenir avec lucidité et ambition. Préserver notre cadre de vie, renforcer la cohésion sociale, accompagner les transitions nécessaires, soutenir les initiatives locales : telles seront les lignes directrices de notre action. Mais rien de tout cela ne pourra se faire sans vous. La démocratie ne se limite pas à un vote. Elle se vit, elle se construit, elle s'entretient au quotidien.

C'est ensemble, dans le respect des différences, dans l'écoute et dans le dialogue, que nous construirons l'avenir de notre commune.

Au moment de prendre mes fonctions, je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait et la responsabilité qui m'incombe. Je m'y consacrerai avec fidélité, avec sens du devoir, et avec un engagement total au service de notre commune et de ses habitants.

Je vous remercie très sincèrement de votre attention.

François Daurat
Maire de Béguey

Vos élus (es) du mandat 2026-2032

BIEN VIVRE A BEGUEY



1° rang de gauche à droite:

FRANCOIS Quentin, FERNANDEZ Thierry, GLEYROUX Florence, HIVER Nathalie, DAURAT François, RUDELL Catherine, GABILONDO Dominique, GAYRAL Romain, LANDRIEU Bérengère (suppléante).

2° rang de gauche à droite:

TRAUMAT Mélanie, GIBERT Valérie, HARDY Cyrill, BILLET Yann, YUNG Rodolphe, SAVORNIN Marion, FERNANDEZ Jean Claude (suppléant), BERNARD Cédric.

Une équipe proche et à l'écoute de toutes et tous

- Dialogue permanent avec les habitants
- Concertation sur les projets clés
- Présence active des élus (es) sur le terrain
- Convivialité

Une commune à taille humaine, attentive pour chacun et chacune

- Maintenir une proximité réelle
- Faciliter les démarches du quotidien
- Soutenir les familles, les seniors
- Renforcer le tissu associatif

Un cadre de vie préservé, embelli et sécurisé

- Renforcer la sécurité et la tranquillité du village
- Améliorer la propreté et l'entretien
- Valoriser les espaces verts
- Améliorer l'attractivité du village.

Une gestion locale et responsable

- Des finances maîtrisées
- Des choix transparents
- Des projets adaptés à la réalité du terrain
- Travailler et mutualiser avec nos communes proches